

N° VP	VP 166
Libellé	Nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité
Unité	Nombre entier
Type	Variable de performance
Utilisé pour le calcul de l'indicateur :	P301.3 Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif
Utilisé pour la consolidation de l'indicateur :	
Commentaires et précisions	<p>Il s'agit, <b>jusqu'en 2012</b>, des installations qui, parmi celles contrôlées depuis la création du service, relèvent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• soit de la vérification de l'exécution au sens de l'article 5 de l'arrêté du 7 septembre 2009,</li> <li>• soit du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien, au sens de l'article 4 de l'arrêté du 7 septembre 2009 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif.</li> </ul> <p>Il s'agit, <b>à partir de 2013</b>, des installations qui, parmi celles contrôlées depuis la création du service :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• soit sont conformes suivant la vérification de l'exécution au sens de l'article 3b) de l'Arrêté du 27 avril 2012,</li> <li>• soit ne sont pas "considérées non conformes", au sens de l'article 4 de l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif.</li> </ul> <p>Toute installation qui n'est pas jugée non conforme est à prendre en compte (dont notamment les installations présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs).</p> <p><b>Cette donnée est répertoriée dans le <a href="#">diagramme complet de dénombrement des installations d'un SPANC</a> ou le <a href="#">diagramme simplifié</a></b></p>
Version	4/181127
Date	27/11/18